

➤ Micro-certification

Parcours Développement territorial des politiques de santé publique

Module 1 « Connaître le territoire, les dispositifs et les acteurs »

Ce parcours de formation développement territorial des politiques de santé est proposé dans le cadre d'un partenariat entre l'IspeD et l'ARS Nouvelle Aquitaine. Il s'adresse aux acteurs du territoire travaillant ou participant à une mission de santé publique. Il a pour objectif :

- › de mieux appréhender l'environnement d'un territoire pour développer des actions de santé publique adaptées aux besoins de ce territoire
- › d'améliorer la coordination des actions de santé publique.

Ce parcours est composé de trois micro certifications complémentaires et indépendantes les unes des autres.

**Enseignement en
présentiel
le 16 et 17 juin 2026**

Objectifs

Le premier module a pour objectif d'identifier les actions de santé adaptées aux besoins d'un territoire bien défini.

Il vise donc à proposer aux Agents des DR & DD ARS, Agents des préfectures Coordonnateurs des structures territoriales (CLS, CLSM, PTSM, CPTS, GHT...), aux Elus et agents des collectivités publiques et territoriales mais également aux représentants des instances de démocratie en santé et des association d'usagers :

- › de décrire l'écosystème sanitaire, social et médico-social dans lequel ils s'inscrivent;
- › d'identifier les enjeux de santé publique de ce territoire
- › pour ainsi en définir les priorités de santé publique.

Ce premier module permettra de co-construire un diagnostic partagé.

Compétences visées

- › Identifier et décrire les enjeux de santé publique (prévention, promotion, démarche probante...) en lien avec le territoire et ses besoins de santé
- › Elaborer un diagnostic partagé du territoire en matière de priorités de santé publique
- › Cartographier les outils de l'écosystème sanitaire et social du territoire
- › Cartographier les acteurs de l'écosystème sanitaire et social du territoire

Contact

- › Matthieu SIBE
matthieu.sibe@u-bordeaux.fr
- › Elise VERPILLOT
elise.verpillot@u-bordeaux.fr

Intervenants

- › Experts et professionnels du territoire

Contact inscription et suivi administratif

- › Service formation continue de l'IspeD
IspeD.fc@u-bordeaux.fr



En décembre 2023, l'IspeD a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation).

Cette reconnaissance internationale vient souligner la qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les moyens mis en œuvre pour l'accueil des étudiants et de l'ensemble des publics.

Programme

- › Cette formation permettra au travers de divers éclairages d'élaborer un diagnostic du territoire sous la forme d'un portfolio
- › Politique sociale et politique de santé : enjeux de santé publique, structures et acteurs
- › Définition d'un territoire de santé et inscription dans l'action locale
- › Système d'informations et données probantes, quels outils pour évaluer une politique efficace de santé publique
- › Premières pistes de mises en œuvre d'un projet de santé publique.

Dates

Webinaire de lancement le 11 juin 2026, à 18h30.

Formation le 16 et 17 juin 2026 en présentiel à l'Ispe'd à Bordeaux.

Modalités d'enseignements

Conférences et mises en pratiques au travers de co-développement via des travaux pratiques. Pédagogie interactive, mise en situations,...

Modalités d'évaluation

Un test d'auto-positionnement sera envoyé à chaque participant avant le début de la formation.

Les compétences seront évaluées via des productions réalisées par les étudiants pendant les sessions : rapports, note de cadrage,...

Le jury sera composé des responsables pédagogiques de chaque module et d'un professionnel expert en santé publique

Public visé

- › Agents des DR & DD ARS
- › Agents des préfectures
- › Coordonnateurs des structures territoriales (CLS, CLSM, PTSM, CPTS, GHT...)
- › Elus et collectivités publiques et territoriales & Représentants des instances de démocratie en santé et des asso d'usagers

Modalités

Conditions d'accès

- › Être un acteur territorial des politiques de santé
- › en Formation continue
- › Entre 15 et 25 inscrits

Modalités d'inscriptions

- › Transmettre un CV, une lettre de motivation et une [attestation de prise en charge](#) au service Formation continue de l'Ispe'd : isped.fc@u-bordeaux.fr

Tarifs

- › 800 €

Pour le financement, se rapprocher du service de Formation Continue de l'Ispe'd
› isped.fc@u-bordeaux.fr

Les + de la formation

Cette formation permet de valider une micro-certification. Elle s'inscrit dans un parcours de formation composé de 3 micro-certifications. Les 2 autres modules certifiants sont : Module 2 « Prioriser les actions de santé publique sur le territoire » et Module 3 « Initier les actions de santé publique et coopérer au sein du territoire ».

- › La pédagogie mise en œuvre est adaptée aux professionnels et acteurs du territoire et s'appuiera sur un échange actif entre les participants.
- › L'équipe pédagogique qui accompagnera les professionnels est composée d'universitaires, de médecins de santé publique et de professionnels de institutions de santé publique.

Candidature

Mode d'emploi

1

Candidater avant le **1^{er} juin 2026** en remplissant le **formulaire** : <https://applis.u-bordeaux.fr/sondage/index.php/553846?newtest=Y&lang=fr> et en y déposant l'[attestation de prise en charge](#) remplie et votre CV.

2

Confirmation d'inscription envoyée jusqu'au **11 juin 2026**.

3

Webinaire de lancement le **11 juin 2026**

4

Formation le **16 et 17 juin 2026**